

ASM a C Burkina Faso

TREMES DE REFERENCES DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES PROJETS :

« Pour une Petite Enfance Epanouie » « Pour une Petite Enfance Epanouie – Extension dans les zones à forts défis sécuritaires »

FICHE SIGNALETIQUE DE LA CONSULTANCE

Titre de la consultance :	Evaluation à mi-parcours des projets « Pour une petite enfance épanouie » et « Pour une petite enfance épanouie - extension »	
Commanditaire :	Asmae Burkina	
Destinataire :	Asmae Burkina	
Supervision	Asmae Burkina	
Type de contrat	Consultant.e.s individuel.le.s	
Langues requises	Français (Langues nationales mooré, djoula seront un atout)	
Objectif de la consultance :	Analyser le processus de mise en œuvre des projets « Pour une petite enfance épanouie » et « Pour une petite enfance épanouie - extension »	
Période de la consultance :	Du 01 mars au 07 avril 2023 (23 jours de consultation)	
Lieu de la consultance :	Régions : Centre (Kadiogo), Hauts-bassins (Houet, Kénédougou, Tuy), Boucle du Mouhoun (Balé, Banwa, Nayala, Kossi, Mouhoun, Sourou) et Nord (Yatenga, Passoré, Zandoma, Lohroum)	
Dernière mise à jour des Termes de référence :		
Date de publication de l'offre :	24 janvier 2023	
Période de réception des candidatures :	Du 26 janvier au 24 février 2023	

II.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, l'accès à des services de développement de la petite enfance est à un stade embryonnaire, avec seulement 3 crèches publiques et 6,2 % de taux de préscolarisation (annuaire statistique de l'éducation). Le développement du préscolaire reste ainsi embryonnaire, malgré une politique volontariste affichée dans le Plan Stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement Secondaire (PSDEBS) pour 2021-2025. Ces faibles taux de préscolarisation ont de fortes implications pour la suite de la scolarité des enfants burkinabé.

Par ailleurs, la proportion d'éducateurs qualifiés dans les écoles préscolaires qui est de 21,7% selon l'annuaire statistique de l'éducation) est faible. Cette insuffisance joue fortement en défaveur d'une éducation de qualité auprès de la petite enfance et ne favorise pas le maintien de la motivation des professionnels. De même, l'insuffisance des supports pédagogiques, guides et matériels didactiques demeure importante dans l'environnement pédagogique du préscolaire.

A cela s'ajoute la dégradation du contexte sécuritaire, ralentissant ainsi le processus de préscolarisation engagé, avec un nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) toujours croissant. A la date du 30 avril 2022, on dénombrait I 719 332 dont I 031 599 enfants (60.40%) selon le CONASUR. Dans ces zones, quelques enfants de 0 à 6 ans sont accueillis dans les Espaces Amis des Enfants (EAE) dans lesquels on observe un besoin criard d'outils et de formations pour les gestionnaires de ces espaces.

L'analyse du contexte des régions d'intervention et des défis sécuritaires récurrents qui caractérisent les communes d'intervention révèle que la protection et l'éducation de la petite enfance, fondée sur la participation, la redevabilité à tous les niveaux et la transparence, sont des leviers capitaux à même de garantir les bases d'une fondation durable et du développement de la société. De plus, le contexte sécuritaire au Burkina Faso révèle la nécessité d'une approche multidimensionnelle à court et moyen terme, ainsi qu'un besoin de rapprochement et de coordination des acteurs, ce qui justifie la mise en œuvre d'une intervention nexus.

Afin de pallier ces risques et menaces de perturbation de la petite enfance, Asmae Burkina a décidé de renforcer l'accès et la qualité des services de développement de la petite enfance au Burkina Faso à travers deux projets dont le projet « Pour une Petite Enfance Epanouie (PPEE)» et son extension « Pour une Petite Enfance Epanouie pour les Personnes Déplacées Internes (PPEE/PDI) ». Ces deux projets sont mis en œuvre dans une optique et une dynamique d'atténuer les impacts négatifs d'un environnement défavorable au développement des enfants et de réduire les effets néfastes de la crise sécuritaire sur les enfants, plus particulièrement sur les groupes vulnérables de 0-08 ans. Les projets tels qu'envisagés ont pour objectif de renforcer l'accès et la qualité des services de développement de la petite enfance au Burkina Faso.

Le Projet PPEE est en cours de mise en œuvre depuis le 1er aout 2021 pour une durée totale de 36 mois. Il est cofinancé par l'Agence Française de Développement et en est à sa troisième phase (qui correspond à la généralisation/le passage à l'échelle des interventions à partir des acquis des deux phases précédentes). Quant à son extension PPEE/PDI d'une durée de 31 mois, le projet est en cours de mise en œuvre depuis le 1er janvier 2022.

Ces deux projets sont mis en œuvre au niveau communautaires par trois (03) Organisations à Communautaire partenaires dans les régions du Nord (Association des Jeunes pour le Bienêtre Familial: AJBF), de la Boucle du Mouhoun (Association Coalition des Initiatives Communautaires pour le Développement: ACICD), des Hauts Bassins (Association Deen Kanu: ADK) et du Centre (Initiative Communautaire Changer la Vie: ICCV). Elles ont en charge de mener les activités d'intervention précoce dans les communautés.

Des partenariats ont également été noués avec les services en charge de l'action sociale notamment les directions provinciales du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire : MFSNFAH (via la Direction Générale des Etudes Sectorielles et des Statistiques (DGESS).

Au niveau du ministère en charge de l'éducation, des partenariats ont également été noués avec les directions provinciales du Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales : MENAPLN ; la Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue (DGEPFIC) ; la Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Educatives (DAMSSE) ; les Instituts Nationaux de Formations des Professionnels de l'Education (INFPE).

D'autres partenariats ont été réalisés avec des ONG ayant mis en place des Espaces Amis des Enfants (EAE) dont Terre des hommes Lausanne, EDUCO et INTERSOS).

Asmae a développé un outil pédagogique, l'imagier « Yam Wekre » afin de renforcer la qualité du préscolaire. La volonté d'Asmae est d'étendre l'utilisation de cet outil à l'ensemble des structures de la petite enfance, autant en situation de développement que d'urgence. Asmae développe ainsi son action en appuyant le MENAPLN dans sa mission de diffusion de l'outil et en exportant l'intervention dans de nouvelles régions. Ainsi, l'intervention est déployée dans différents contextes : dans les Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP), les bisongos (préscolaires communautaires), les crèches publiques et les EAE présents dans deux zones à forts défis sécuritaires. Cette action est complétée par une intervention précoce en milieu communautaire permettant d'identifier les enfants en situation de vulnérabilité ou de danger pour améliorer l'accès à des services de protection adaptés.

Les premières années ont été marquées par l'intensification des attaques terroristes à partir du premier trimestre 2022, rendant l'accès des zones d'intervention de plus en plus difficile. Le personnel et les Organisations à Base Communautaires (OBC) ont bénéficié de formations/sensibilisations sur les principes humanitaires et la conduite à tenir dans des contextes hostiles pour une meilleure adaptation au contexte et pour faciliter l'accès aux différentes localités.

Après une année et demi de mise en œuvre du projet PPEE et une année pour le projet PPEE/PDI, Asmae souhaite commanditer une évaluation externe à mi-parcours du projet.

III. JUSTIFICATION DE L'EVALUATION DES DEUX PROJETS

Conformément aux documents des projets, une évaluation à mi-parcours doit être conduite pour examiner le niveau de réalisation des principales activités par rapport aux résultats attendus et fournir des éléments d'analyse et de réflexion sur la mise en œuvre des actions d'éducation et de protection permettant de formuler des recommandations. Le projet PPEE étant actuellement en phase 3, cette évaluation à mi-parcours servira aussi à mettre en lumière les bonnes pratiques qui pourront être capitalisées avant la fin du projet.

IV.PORTEE DE L'EVALUATION ET OBJECTIFS

L'évaluation à mi-parcours des deux projets prendra en compte toutes actions programmées dans les documents projets. Elle vise à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés des projets. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour démontrer la contribution des projets à l'épanouissement des enfants de 0-08 ans, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de prendre des mesures d'ajustement et d'orienter si besoin l'intervention pour le temps de mise en œuvre restant. Comme mentionné plus haut, le projet PPEE étant dans sa phase 3, il s'agira également de formuler des recommandations pour une suite pérenne des interventions après la fin de l'intervention d'Asmae.

L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est de fournir des informations pour une indication plus précise de la pertinence et cohérence réelle de l'action et des résultats attendus par rapport aux objectifs fixés en termes d'efficience, d'efficacité, de viabilité.

De façon spécifique, il s'agira de :

- montrer dans quelle mesure la formulation des projets ainsi que les approches utilisées sont pertinentes pour la satisfaction des besoins identifiés; (pertinence)
- mettre en exergue l'apport des projets dans la réalisation des missions et stratégies de Asmae Burkina; (cohérence)
- examiner les progrès atteints dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses ; (efficacité)
- apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts récurrents, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.) (durabilité);
- *apprécier la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte (efficacité) ;
- analyser la pertinence des indicateurs de suivi-évaluation et leur adaptation à la mesure des produits ;
- examiner la contribution des projets à la promotion de l'équité et de l'égalité de genre ;
- faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre des projets et proposer des recommandations pour les prochaines années.

V.QUESTIONS D'EVALUATION A MI-PARCOURS

Cette évaluation à mi-parcours devrait répondre aux questions suivantes :

La pertinence

- ✓ Les objectifs sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ? le problème nonaccès aux services de petite enfance de qualité) est-il adressé de manière pertinente, les stratégies, activités mises en oeuvre répondent-elles aux besoins des populations ciblées ?
- ✓ Dans quelle mesure les nouvelles approches de la de la phase 3 (généralisation, EAE, collaboration avec les ONG, ...) sont-elles efficaces pour résoudre les questions d'éducation et de protection des enfants ?
- ✓ Les partenariats institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
- ✓ Le cadre des résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? le cadre des résultats est-il cohérent ?
- ✓ Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception ?
- ✓ Dans quelle mesure l'intervention s'est-elle adaptée aux nouveaux enjeux des zones à fort défis sécuritaire ?
- √ Y a-t-il une nécessité et une pertinence à se déployer dans d'autres régions pour pallier à la fermeture des structures éducatives ?
- ✓ Dans quelle mesure les stratégies déployées répondent-elles aux besoins des communautés affectées par la situation sécuritaires (communautés hôtes et PDI) ?

Le projet permet-il de couvrir les besoins éducatifs et les besoins en accompagnement psychosocial des enfants des EAE ciblées ? Les critères d'identification sont-ils clairement établis/respectés ?

Cohérence

L'efficacité

- ✓ Des progrès vers les résultats sont-ils réalisés ?
- ✓ Dans quelle mesure les résultats des projets tendent-ils à contribuer à la réalisation des objectifs des projets ?
- ✓ Dans quelle mesure les résultats des projets tendent-ils à contribuer aux effets escomptés ?
- ✓ Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
- √ Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
- ✓ Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans les projets fonctionnent-elles ?
- ✓ Les nouveaux outils développés pour la transmission des compétences ont-ils permis de renforcer les compétences des professionnels dans leur pratique et posture et d'améliorer la qualité des services de petite enfance.
- ✓ Les stratégies déployées pour contourner les contraintes sécuritaires qui impactent les déplacements ont-elles été efficaces ?
- ✓ Le DIP permet-il de gérer efficacement et dans les temps les dossiers des enfants en situations préoccupantes ? Ce dispositif est-il adapté aux contextes à fort défis sécuritaires, des adaptations sont-elles nécessaires ? Des goulots d'étranglements ont-ils été rencontrés ?

· L'efficience

- ✓ Quel est le taux d'exécution au niveau global des projets et par produit ? Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre de chaque projet sont-elles utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ? Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
- ✓ Les projets sont-ils gérés de manière efficiente ? Les méthodes choisies pour l'exécution
 permettent-elles d'atteindre les résultats attendus ?
- ✓ Le mécanisme mis en place pour assurer le transfert de fond vers les bénéficiaires est-il
 efficient?

La durabilité

- ✓ Quel a été le degré d'appropriation des projets par les partenaires étatiques, les OBC et les communautés ?
- ✓ Dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans le domaine continueront-ils à l'avenir ?
- ✓ Dans quelle mesure les capacités nationales (institutionnelles, ONG et OBC) au niveau de la maitrise d'œuvre et des maitrises d'ouvrage ont-elles été renforcées ?
- ✓ Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ?
- ✓ Dans quelle mesure l'appui en cash transfert permet-il de promouvoir l'accès aux droits des enfants ?

· La cohérence

- ✓ Dans quelle mesure le projet est aligné sur les stratégies nationales (notions de complémentarités, harmonisation et coordination entre acteurs).
- √ La complémentarité, la collaboration et la synergie entre les partenaires au développement seront-elles durables ?
- ✓ Existe-t-il des cadres spécifiques ou mécanismes de concertation avec d'autres acteurs de ONG, de la société civile ou étatiques ?

A ces critères, il faut ajouter des questions sur la promotion du genre et de l'inclusion telles que :

- ✓ Dans quelle mesure les projets contribuent-ils à la promotion du genre et de l'inclusion dans les interventions ?
- ✓ Les projets contribuent-ils à la promotion de la participation des femmes, des hommes, des filles et des garçons et des enfants en situation de handicap aux activités ?
- √ Que faire pour améliorer la prise en compte de la dimension genre et de l'inclusion dans les futures interventions ?

VI.METHODOLOGIE

L'évaluation à mi-parcours sera conduite par un-e consultant-e et doit recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude. En particulier, elle utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

La revue documentaire : les documents clés relatifs aux projets seront examinés. Il s'agit : i) des documents projets, les documents relatifs au suivi et évaluation, les différents plans de travail, les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités ; ii) les

documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, rapports de consultants, les rapports d'études réalisées, les présentations, les rapports de formation, les productions/outils développés (outils de suivi, outils genre, QSDPE, outils d'évaluation), etc.

Informateurs clés à rencontrer: l'évaluation à mi-parcours devrait inclure des interviews avec les principales parties prenantes des projet: Le Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille, le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion des Langues Nationales, le personnel de Asmae impliqué dans le projet, les partenaires de mise en œuvre (Directions provinciales de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille, les Directions provinciales de l'Education Préscolaire, Primaire, Post-Primaire et du Non Formelle), les populations cibles (parents, enfants), les structures responsables et animateurs des EAE, les écoles de formation des éducateurs (Institut National de Formation des Personnels de l'Education: INFPE), etc.

L'observation sera utilisée comme méthode de collecte de données primaire en classe, lors des activités communautaires et dans les EAE afin d'évaluer la qualité des services, la posture des professionnels, le matériel utilisé, la participation/réaction des enfants, ...

Les évaluateurs peuvent utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. Toutefois, l'évaluation est attendue d'estimer la contribution du projet sur l'épanouissement des enfants de 0-8 ans. Il convient de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi que la matrice d'évaluation seront présentés par l'équipe d'évaluation. Des méthodes de collecte seront organisées en proposant des activités adaptées à la tranche d'âge des enfants de 0-8 ans-

VII.PRODUITS ATTENDUS

Les principaux produits de cette évaluation à mi-parcours sont les suivants :

Rapport initial: Les consultants devront produire un document présentant la compréhension du mandat, la méthodologie à suivre, la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, le chronogramme de l'intervention et la note de cadrage. Il sera examiné par Asmae Burkina à travers l'équipe projets en vue des orientations pour la poursuite de l'évaluation et la sélection des consultants.

Projet de rapport d'évaluation : L'équipe d'évaluation soumettra un draft du rapport d'évaluation à Asmae Burkina pour amendement

Rapport final d'évaluation à mi-parcours : l'équipe de consultants finalisera le rapport incluant une synthèse du rapport en français, ainsi que tous les documents annexés en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par Asmae Burkina et les partenaires du projet.

Restitution de l'étude auprès des parties prenantes (Partenaires OBC, institutionnels, Asmae), sur la base d'un support PPT.

VIII.COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES REQUISES

Une équipe d'experts indépendants sera recrutée pour conduire cette évaluation. De façon spécifique, l'équipe d'évaluation aura les compétences suivantes :

Consultant-	e/Chef	d'équi	ine
- CHISCHIERTIE	C. CIICI	u euu	we

Compétences fonctionnelles :

Capacité à se déplacer dans les régions du centre, nord, hauts bassins et dans la boucle
Mouhoun et à travailler dans des contextes de crise
Ouvert aux changements et capable de recevoir/intégrer les feedbacks ;
☐ Bonnes capacités de travail en équipe ;
☐ Être autonome ;
☐ Sens relationnel aiguisé ;
☐ Prévoit et donne satisfaction aux besoins d'informations de l'équipe ;
Participe à la réalisation des produits attendus par la recherche initiale et l'analyse ;

du



Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déont	ologiques de
Asmae ;	ologiques de
□ Capacité à rédiger des rapports en français ;	
 Démontrer une grande sensibilité et faculté d'adaptation à la culture, au gi à la nationalité et à l'âge. 	enre, à la religion,

IX.ETHIQUE DE L'EVALUATION

Cette évaluation devra s'attacher à mettre en lumière les principaux critères de qualité d'une évaluation, à savoir l'utilité de l'information fournie, sa crédibilité, ainsi que sa redevabilité et sa valeur ajoutée.

En outre, les évaluateur.rice.s externes sont soumis.e.s à une obligation de confidentialité concernant l'ensemble des informations et documents dont ils.elles pourraient avoir connaissance dans l'exercice de leur mission. Ils.elles protègent les informations recueillies et et veillent au respect du principe du « do no harm » lors des échanges avec les personnes bénéficiaires.

Politique de protection de l'enfant

Asmae est une ONG qui promeut les droits de l'enfant, elle est particulièrement engagée dans la réalisation des droits à l'éducation et la protection de l'enfance. Elle dispose de ce fait d'une politique de protection de l'enfance qui vise à assurer que les enfants qui prennent part aux activités mises en œuvre et bénéficient d'un environnement protecteur en luttant contre toute forme de violence, d'abus et d'exploitation. Toute personne physique ou morale collaborant avec Asmae se doit de respecter cette politique et doit signer le document y afférent.

X.MODALITE D'EXECUTION

Les rôles et les principales responsabilités de l'ensemble des parties impliquées dans le processus d'évaluation sont les suivants :

- 1. Commanditaires de l'évaluation à mi-parcours : Cette évaluation a été commanditée par Asmae Burkina. A cet effet, la représentation pays devra :
- fournir au début du processus des conseils clairs aux évaluateurs.
- · allouer les fonds nécessaires,
- être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits
- gérer les dispositions contractuelles, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation,
- fournir à l'équipe d'évaluation un appui administratif et les données requises,
- travailler en collaboration avec les représentants des parties prenantes en assurant une liaison entre les évaluateurs et les parties prenantes clés,
- examiner la méthodologie proposée et les rapports d'évaluation afin d'assurer que le rapport final réponde aux normes de qualité.
- 2. Équipe d'évaluation : Les consultants devront réaliser l'évaluation, proposer l'approche méthodologique de l'évaluation y compris un plan détaillé de travail avec la responsabilisation de chaque membre de l'équipe, collecter et analyser les informations et données, élaborer le

rapport d'évaluation conformément aux termes de référence et faire une présentation PowerPoint des résultats.

XI.CALENDRIER POUR L'EVALUATION

La durée de l'étude est estimée à 23 jours de travail et est répartie comme suit, à titre indicatif, avec un chronogramme qui sera retenu sur la base de la méthodologie et du plan de travail proposés par l'équipe au démarrage de l'évaluation :

Durée	Activités	Responsable
01 jour	Briefing avec l'équipe de Asmae Burkina	Equipe projet PPEE/PDI (Asmae)
02 jours	Finalisation et transmission d'un rapport initial : compréhension du mandat, méthodologie à suivre, répartition des tâches entre les membres de l'équipe et chronogramme de l'intervention Présentation par l'équipe des consultants Revue et validation par Asmae du rapport initial	Équipe de consultant
12 jours	 Conduite de l'évaluation, collecte de données, visite de terrain (12 jours) et restitutions partielles 	Consultants
05 jours	Produire le draft I du rapport Partage du rapport d'évaluation à Asmae pour revue	Consultants
03 jours	Finaliser le draft I du rapport, soumettre le rapport final d'évaluation (2 jours) Restitution aux parties prenantes à Ouaga (I jour)	Consultants

XII.PRESENTATION ET CONTENU DES OFFRES

THE RESERVE TO CONTENO DES OFFICES
Pour le poste de consultant, l'offre devra comprendre :
un curriculum vitae (CV) dûment signés par les postulants
une proposition technique indiquant la compréhension des TDR, la méthodologie
d'évaluation choisie, la matrice d'évaluation, un plan de travail détaillé et une ébauche des outils de collecte
une offre financière
NB : L'offre financière sera libellée en hors taxe.
Une retenue à la source pour toute prestation est appliquée et reversée au service des impôts par Asmae.

Le.la.les consultant.e.s individuel.le.s ou associé.e.s, intéressé.e.s par la présente offre sont invité.e.s à soumettre une proposition technique et une proposition financière séparée en version électronique au format PDF au plus tard le vendredi 24 février 2023 à 17h30, aux adresses suivantes :

chargelog-secu.bf@asmae.fr et m.ouattara@asmae.fr.

Un accusé de réception vous sera envoyé dès réception de votre offre. Les soumissionnaires doivent s'assurer de disposer d'un numéro IFU et d'être en règle vis-à-vis de la règlementation nationale.

Critère pour l'évaluation des propositions : La sélection sera faite sur la base du cursus scolaire et des expériences dans le domaine concerné. Les propositions techniques qui auront obtenu au moins 70 points seront considérées pour l'analyse financière.

NB: Les candidatures féminines, les personnes handicapées sont fortement encouragées à postuler.

Droint a Dour una natita anfanas danas da

Saleyma la Cadraya